

HAÏTI - Lutter pour réduire la violence (par Alterpresse)

jeudi 1er juin 2006, mis en ligne par [Dial](#)

Port-au-Prince, 29 mai 2006 - [AlterPresse](#) - Des institutions haïtiennes et internationales s'engagent à lutter pour la réduction de la violence, causée par la circulation de milliers d'armes illégales en Haïti. Ces institutions, dont Oxfam Grande Bretagne, veulent convaincre les Nations Unies à adopter un traité pour réglementer la commercialisation des armes, qui causent des torts irréparables à l'humanité en général et Haïti en particulier.

« Le coût de la violence résultant de la prolifération des armes à feu en Haïti est énorme. Durant la période allant de février 2004 à décembre 2005 plus de 1600 personnes (dont des journalistes) en sont mortes », déplore Yolette Etienne de la branche d'Oxfam Grande Bretagne en Haïti.

210 000 armes de petit calibre, (celles dont les canons ne dépassent pas 100 millimètres : Revolver, M-16, M-1), sont actuellement en circulation sur le territoire haïtien. « Le pire est que 170 000 d'entre elles n'ont pas été enregistrées et se retrouvent entre les mains des civils », renchérit-elle.

Yolette Etienne a fait ces remarques au cours d'une séance d'informations organisée le 25 mai à Port-au-Prince autour de la réduction de la circulation des armes illégales.

Plusieurs personnalités, parmi elles Alix Richard, Président de la Commission Nationale de Désarmement (CND), le Colonel Antoine Atouriste, secrétaire de la CND, ont pris part à cette réunion.

L'assistance était composée, entre autres, de travailleurs et travailleuses de la presse, de représentantes d'organisations féministes et de délégués des secteurs de droits humains.

Le président du CND prône « le dialogue » en vue de la récupération des armes illégales en circulation. Selon Alix Richard, « la situation est horrible en Haïti » où « des gens, pour la plupart des enfants, ont été armés par des politiques ».

Il faudrait, selon Richard, parvenir à faire comprendre aux personnes armées qu'elles « ne doivent pas se servir de leurs armes pour trouver de quoi vivre, pour semer la violence dans le pays ou pour imposer leur vision politique ».

Dans le cas où cette formule ne fonctionne pas, « les pouvoirs publics doivent pourchasser ceux qui détiennent des armes illégales », préconise le président de la CND.

Oxfam, la Solidarité des femmes Haïtiennes (SOFA), le Réseau national de défense des droits humains (RNDDH), la Société d'animation et de communication sociale (SAKS) et plusieurs autres organismes entendent intensifier la campagne de sensibilisation pour la réduction de la violence en Haïti entamée le 16 mars dernier.

Les Nations Unies se réuniront du 26 juin au 7 juillet 2006 pour examiner les progrès accomplis dans les actions menées contre la prolifération des armes à travers le monde. Les promoteurs de la campagne contre la prolifération des armes de petits calibres en profiteront pour persuader les Nations Unies de contraindre les États à se conformer à un code de conduite stricte dans le commerce des armes.

« Le transfert sera basé sur les principes suivants : le respect du droit international relatif aux droits humains et du droit international humanitaire ; l'engagement à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité au niveau régional ; le respect des embargos internationaux sur les armes, des sanctions

militaires et des mesures de transparence et promotion d'un développement durable'', selon une proposition soutenue par Yolette Etienne.

La représentante d'Oxfam qui croit qu'il faut porter les civils armés à changer de comportement, sollicite la participation de tout un chacun dans ce vaste mouvement contre la violence armée. « Nous avons besoins plus que jamais de travailler sur les comportements sociaux, sur les attitudes pour combattre la violence armée », affirme-t-elle.

La représentante de la SOFA, Olga Benoît, estime, quant à elle, qu'il y a une « irresponsabilité institutionnelle dans la multiplication des armes en Haïti et toute la population en souffre ».

« Depuis les dix dernières années, la loi des armes prévaut dans certains quartiers et la liste de zones dites de non droits ne fait que s'allonger », souligne-t-elle.

« Il nous faut mener des actions concrètes pour montrer notre refus de la violence », estime la féministe.

Olga Benoît invite la population à dénoncer ses bourreaux par devant les instances compétentes.

http://www.alterpresse.org/article.php3?id_article=4702